

La CIG s'est réunie le 12 octobre à Londres sous Présidence française. Elle a traité des sujets suivants :

#### *ElecLink*

La CIG a examiné un deuxième rapport du Comité de sécurité sur le projet d'installation d'un câble à haute tension dans le tunnel et en a approuvé les conclusions. Il a été convenu que ce projet ne serait pas mis en place sans l'autorisation formelle de la CIG, qui devra être appuyée sur le rapport d'un évaluateur indépendant (AsBo), conformément à la Méthode de Sécurité Commune définie dans le Règlement d'exécution 402/2013 de la Commission européenne. Suivant les conseils du CbS, la CIG a également formulé une recommandation sur la manière d'améliorer le mode d'évaluation de la sûreté du projet.

#### *Mise en œuvre du 4<sup>ème</sup> paquet ferroviaire*

La CIG a pris note du plan de mise en œuvre de la Spécification Technique d'Interopérabilité STI OPE (Exploitation et gestion du Trafic), qui sera remis à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer, et de la notification des règles nationales mises à jour, qui sont appelées à figurer dans le document de référence national.

#### *Projet de nouvelle desserte Amsterdam-Londres*

Des représentants ministériels des quatre Etats concernés (Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni) s'étaient réunis le 20 septembre sous l'égide de la CIG pour évoquer la question des contrôles aux frontières. Une autre réunion a eu lieu immédiatement après celle de la CIG pour prolonger la réflexion.

#### *Suivi de l'incendie et des incidents de caténaire en janvier 2015*

La CIG a fait le point des mesures prises depuis les incidents de 2015, qui ont entraîné le retard ou la suppression de nombreux trains. Notamment, le suivi des recommandations du rapport de MM. Gressier et Gibb portant sur les détecteurs d'incendie et l'information du public a bien progressé et sera examiné plus à fond à la réunion de décembre.

#### *Autorisation de circuler des matériels roulants*

La CIG a autorisé la rame 17 des trains Velaro d'Eurostar, ce qui met fin au cycle d'autorisation des 17 rames de classe 374.